

«Rénover le passé, entretenir le présent et construire l'avenir»



Forte de nombreux atouts, comme sa situation géographique, Nyon voit sa population aller toujours crescendo. Afin de répondre aux besoins que la situation engendre, elle multiplie des projets de tout ordre pour offrir des services de qualité à ses concitoyens. Pour nous expliquer la situation et l'actualité d'une ville où il fait bon vivre, rencontre avec Daniel Rossellat, son syndic.





Projet d'extension du Centre sportif de Colovray.
© Localarchitecture et Pascal Heyraud



Projet d'extension du Centre sportif de Colovray.
© Localarchitecture et Pascal Heyraud

Votre population augmente chaque année, comment l'expliquez-vous?

Les atouts ne manquent pas à Nyon que l'on parle de la qualité de vie, de l'emplacement ou encore des infrastructures à disposition. De plus, nous avons encore quelques zones constructibles ce qui amène à voir de nombreux chantiers en cours et mûrissons des projets de nouveaux plans de quartier. A l'horizon 2030, tout laisse à penser que nous connaîtrons une stabilisation des nouveaux arrivants, nous serons alors arrivés au bout des possibilités. Par contre, à ce jour, nous accueillons une moyenne de 500 nouveaux résidents par année. C'est important et nécessite d'avoir des structures adaptées, en sachant que 1000 habitants équivalent à 120 enfants à scolariser, par exemple.

Comment gérez-vous les infrastructures nécessaires à cette démographie ascendante?

Beaucoup de projets ont été menés, sont et seront menés pour y répondre. Pour vous donner quelques exemples, nous avons actuellement en chantier la rénovation d'une école au centre-ville dans un bâtiment historique, ce qui rend plus difficile les choses. On parle de quelque 20 millions, une somme identique à celle nécessaire pour des travaux autour de l'équipement sportif du collège de l'école du Rocher qui compte une piscine et une salle multi-

sports. Il n'y a pas que ce type d'investissements qui sont impératifs, il y a aussi la rénovation de la station d'épuration. Là, on atteint 50 millions. Il faut penser aussi à la mobilité douce d'où l'ambition, par exemple, de créer des passerelles de Prangins à Nyon et de Nyon jusqu'au centre de Colovray. Mis bout à bout ceci représente beaucoup d'argent mais est nécessaire.

L'extension du centre sportif de Colovray est en route. Pouvez-vous nous en dire plus?

A ce dont je vous ai déjà parlé vient s'ajouter effectivement ce projet ambitieux qui est très attendu. Ce centre sportif se démarque des autres puisqu'il n'est rattaché à aucune école. Il est voulu pour répondre aux besoins de clubs et associations sportives de la ville. Ainsi, le basket, un sport prisé à Nyon puisque nous comptons des professionnels, y sera pratiqué tout comme d'autres disciplines qui peuvent être en lien avec les seniors. L'idée est d'avoir un lieu qui répond à toutes les attentes. De plus, il pourra accueillir jusqu'à 2000 spectateurs ce qui nous ouvrira de nouvelles portes pour organiser des événements majeurs. Si tout va bien, la mise en service est prévue pour 2026. Evidemment, lui comme les autres a un coût, qui pour ce projet est estimé à 40 millions.



Jardin de la Duche.
© Sigfredo Haro



Quartier de Rive.
© Pierre Descombes



Place des Marronniers.
© Michel Perret

Tous ces projets ont quel impact sur le budget de la ville ?

Durant les 10 dernières années, nous avons investi 300 millions dont 150 proviennent de l'auto-financement et 150 de l'augmentation de la dette. Les montants, de tout ce qui est en cours et à venir, sont élevés et vont amener cette dette à croître. Au final, la situation financière de Nyon n'est pas idéale car l'auto-financement est trop faible par rapport aux besoins. Pour autant, nous ne pouvons pas augmenter les impôts car les élus du Conseil communal comme un grand nombre d'habitants voient d'un bon œil tous ces chantiers mais n'ont nullement envie de devoir y participer directement. La situation n'est pas catastrophique, heureusement. De plus, cet argent dépensé l'est pour le bien de la ville car nous pouvons nous targuer d'avoir un patrimoine d'excellente qualité, des écoles neuves, une nouvelle piscine, des infrastructures sportives à la pointe et des équipements répondant aux besoins de la petite enfance. Un atout incontestable pour Nyon.

Des changements sont survenus pour les employés municipaux au 1^{er} janvier. Qu'en est-il ?

Si la situation des employés municipaux a changé au 1^{er} janvier, ceci n'a aucun impact direct sur la population mais change la vie de nos quelque 600 employés. Depuis longtemps des discussions étaient en cours pour passer d'un statut à un règlement. Beaucoup y étaient réfractaires, comme les syndicats, de peur de perdre des avantages. Au final, nous avons réussi à trouver un terrain d'entente et tout le monde est ravi. Il est vrai que les conditions sont meilleures puisque le temps de travail passe de 42 h à 40 h 30, qu'une semaine de vacances supplémentaire est accordée, que le pont de Noël est offert et que des améliorations notoires sont visibles pour les congés maternité et paternité. De plus, chacun de nos collaborateurs garde exactement les mêmes droits qu'au paravant. Aujourd'hui, tous sont donc pleinement satisfait de ce remaniement.

Quel bilan faites-vous de la vie à Nyon aujourd'hui ?

Le dynamisme économique y est bien présent puisque la balance des emplois est positive avec 18 000 postes pour une population active de 12 000 personnes. C'est une

force non négligeable. A ceci s'ajoute une qualité de vie qui repose pour beaucoup sur un tissu associatif dynamique, très investi et très présent tant au niveau culturel, sportif que social. Il insuffle une énergie que seules des personnes impliquées peuvent donner. Parce que nous en sommes conscients, la ville fait tout pour les aider, les encourager et les soutenir dans leurs activités. A titre d'exemple, l'Usine à Gaz, bâtiment à usage culturel, que nous avons inaugurée il y a 2 ans, est idéale pour l'organisation de manifestations. Il y a également l'implantation de maisons de quartiers qui nous tient à cœur car elles offrent l'opportunité à tous de se rencontrer, de créer du lien social, d'évoluer ensemble et de voir naître des synergies qui évitent de créer de la banlieue car partout il y a de la vie ! Ceci résume ce qu'est Nyon, une ville où il fait bon vivre.



Commune de Nyon

Place du Château 3 – Case postale 1112
CH-1260 Nyon
Tél. +41 22 316 40 00
ville@nyon.ch – www.nyon.ch

